

## **Cachets du programme Vive la musique versés aux artistes pour les thèmes Compositeurs classiques, Arts autochtones, et Expérience interculturelle**

### **Cachets des artistes (applicables pour chaque artiste participant) :**

Journée complète – 500 \$

Demi-journée – 300 \$

Une heure – Négociable sur une base individuelle

*La TPS/TPH peut s'ajouter aux cachets versés pour certains artistes*

### **Frais (remboursables par artiste) :**

Frais de base – 50 \$ (pour fournitures et transport, exigibles auprès de toutes les écoles participantes)

### **Frais supplémentaires, pour les écoles situées à plus grande distance des centres urbains, pour couvrir les déplacements, les repas, l'hébergement et les dépenses accessoires :**

<u>Distance du lieu de résidence du musicien-enseignant</u>	<u>Montant à payer (par artiste)</u>
100-300 km	300 \$
300-600 km	600 \$
Plus de 600 km	900 \$

*Tous les cachets et les frais doivent être payés directement aux artistes par le CNA. Le CNA enverra une facture à chaque école participante à la suite de la visite de l'artiste afin de demander le paiement des cachets et de toutes autres dépenses qui ne sont pas couvertes par une bourse du PVM.*